

Bilan simplifié de la section COTE D'OR pour l'année 2023

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	2940	2940	0	0	Fonds syndicaux	13674	13674
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	2940	2940	0	0	report à nouveau	3061	3295
actif financier	0	0	0	0	Résultat	-2655	-234
					Total(1)	14080	16735
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0	0	0	0	dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	14080		14080	16735	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	17020	2940	14080	16735	total(1+2+3+4+5)	14080	16735

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	12631	9625	Produits d'exploitation(1)	10430	9379
achats	1267	631	Cotisations	5469	5996
autres charges externes	0	39	Subventions	3311	2287
autres services extérieurs	7444	4882	Autres produits	0	50
Impôts et taxes	0	2	Transfert de charges	1650	1046
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	3920	4072			
Dotations aux amortissements et provisions	0	0			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	0	0
Charges exceptionnelles(3)	490	0	Produits exceptionnels(3)	35	12
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)		0	Contribution de financement report des ressources non utilisés	0	0
total(1+2+3+4)	13120	9625	total(1+2+3+4)	10465	9391
Solde créditeur:Excedent	0		Solde débiteur:Déficit	-2655	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat de CÔTE d'Or Exercice clos au 31 décembre 2023

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2023 dont le total est de 14.080€ et au compte de résultat de l'exercice dégageant un déficit de 2655€

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Néant.

Valeur brute

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement.

Les amortissements sont calculés suivant les modes et les durées ci-dessous :

	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement
Logiciel	1 an	Linéaire
Aménagement terrain et constructions	5 ans	Linéaire
Matériels de transport	5 ans	Linéaire
Matériels de bureau et informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

* Congrès départemental et régional (+ préparation du congrès national)

* Prise en charge intégrale des frais de déplacement et d'hébergement par le Conseil Syndical 21 lors de réunions institutionnelles provoquées par la Région ou la Fédération FOCOM.

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir document annexe

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

Néant.

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Indemnisations de 14 journées de grève contre la réforme des retraites.

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent 1 cadre (SD)

Bilan des ressources de la section COTE D'OR pour l'année 2023

Ressources de l'année 2023	
Cotisations reçues.....	5 468,81 €
Reversement de cotisations.....	3 268,25 €
Subventions reçues.....	3 311,00 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	34,77 €
Produits financiers perçus.....	0,00 €
Total des ressources.....	5 546,33 €